

**NOTE D'ACCOMPAGNEMENT AU COURRIER A ADRESSER AU CONSEIL  
CONSTITUTIONNEL**

(« Note et courrier en libre accès »)

**Contribution extérieure en soutien de la saisine du Conseil Constitutionnel**  
**contre la loi du 16 janvier 2022**

Chère adhérente, Cher adhérent,  
Chères adhérentes, Chers adhérents,  
Chères toutes, Chers tous,

Nous sommes en train de vivre une période sombre de notre histoire.

La France des libertés et des droits de l'homme est en péril et elle s'achemine vers une tyrannie légalisée.

La loi du 16 janvier 2022, voulue par le Président de la République pour « emmerder » les français veut instituer et imposer aux citoyens français une discrimination illégale par l'instauration un « *pass vaccinal* » qui entend stigmatiser une partie du peuple français au détriment d'une autre !

Cette loi, après avoir été approuvée en dernière lecture par l'Assemblée nationale, a fait l'objet de deux recours devant le Conseil constitutionnel ayant pour objet de contester la conformité de ce texte, notamment son l'article 1<sup>er</sup> à la constitution et au bloc de constitutionnalité.

Nous pouvons apporter notre soutien à ce recours en utilisant « la contribution extérieure » qui peut s'effectuer à travers un courrier contenant des moyens de droit et de faits de nature à soutenir l'inconstitutionnalité d'une disposition contenue dans une loi.

Vous trouverez ci-joint à la présente note un courrier valant contribution extérieure que vous pouvez adresser au Conseil constitutionnel par la voie postale ou tout simplement par courriel à l'adresse : [greffe@conseil-constitutionnel.fr](mailto:greffe@conseil-constitutionnel.fr)

Vous pouvez compléter le courrier avec votre nom, prénom et adresse et le signer en l'état et le cas échéant, vous pouvez ajouter des arguments complémentaires si vous le souhaitez en évitant toute formule injurieuse, diffamatoire, calomnieuse, ou insultante de nature à engager votre responsabilité pénale.

Ainsi, nous apporterons notre goutte d'eau « à la rivière de la liberté ».

Envoyons par milliers, milliers et milliers cette lettre par tous moyens.

Et merci pour votre soutien à REACTION 19 et à notre combat pour la liberté.

Par courriel :

**greffe@conseil-constitutionnel.fr**

Par voie postale :

**Conseil Constitutionnel  
2, rue Montpensier  
75001 Paris**

Fait à Paris le, 19 janvier 2022

**Association REACTION 19**